



ÉTATS FINANCIERS  
ANNUELS 2016

RESSOURCES MINIÈRES RADISSON INC.

## Rapport de l'auditeur indépendant

À l'intention des actionnaires de  
Ressources minières Radisson inc.

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de Ressources minières Radisson inc., qui comprennent les états de la situation financière au 31 décembre 2016 et au 31 décembre 2015 et les états du résultat, les états du résultat global, les états des variations des capitaux propres et les états des flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

### Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes internationales d'information financière, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

### Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers sur la base de nos audits. Nous avons effectué nos audits selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus dans le cadre de nos audits sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

### Opinion

À notre avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de Ressources minières Radisson inc. au 31 décembre 2016 et au 31 décembre 2015, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, conformément aux Normes internationales d'information financière.

**Observation**

Sans pour autant modifier notre opinion, nous attirons l'attention sur la note 1 des états financiers qui décrit les faits et circonstances indiquant l'existence d'une incertitude significative susceptible de jeter un doute important sur la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation.

(s) Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l. <sup>1</sup>

Le 18 avril 2017  
Rouyn-Noranda, Québec, Canada

---

<sup>1</sup> CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique n° A124341

# RESSOURCES MINIÈRES RADISSON INC.

États de la situation financière  
(en dollars canadiens)

31 décembre 2016 31 décembre 2015

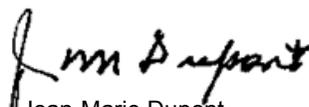
	\$	\$
<b>Actifs</b>		
Courants :		
Trésorerie et équivalents de trésorerie (note 4)	237 383	-
Fonds réservés à la prospection et à l'évaluation (notes 4 et 11)	1 492 420	341 672
Placements disponibles à la vente (note 4)	187 200	120 400
Taxes gouvernementales et impôts miniers à recevoir	247 276	21 848
Autres débiteurs	1 190	1 190
Frais payés d'avance	27 265	37 628
	<b>2 192 734</b>	<b>522 738</b>
Non courants :		
Immobilisations corporelles (note 5)	3 810	5 203
Actifs de prospection et d'évaluation (note 6)	9 530 749	8 380 460
	<b>11 727 293</b>	<b>8 908 401</b>
<b>Passifs</b>		
Courants :		
Créditeurs et charges à payer	329 694	182 664
Non courants :		
Impôts sur les bénéfices et impôts miniers (note 7)	3 031 730	2 665 604
Autre passif relatif à l'émission d'actions accréditatives (note 8)	332 392	181 440
	<b>3 693 816</b>	<b>3 029 708</b>
Capitaux propres :		
Capital-actions (note 9)	35 258 698	32 794 822
Réserves – règlement en instruments de capitaux propres	3 793 884	3 751 514
Bons de souscription (note 9)	150 042	36 202
Déficit	(31 254 948)	(30 703 845)
Cumul des autres éléments du résultat global	85 801	-
	<b>8 033 477</b>	<b>5 878 693</b>
	<b>11 727 293</b>	<b>8 908 401</b>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Au nom du Conseil :



Mario Bouchard  
Administrateur



Jean-Marie Dupont  
Administrateur

# RESSOURCES MINIÈRES RADISSON INC.

## États du résultat

Exercices clos les 31 décembre  
(en dollars canadiens)

	2016	2015
	\$	\$
Revenus :		
Gain sur disposition de placements	5 000	-
Revenus d'intérêts	1 361	-
	<b>6 361</b>	-
Frais d'administration :		
Salaires et charges au titre des avantages du personnel	66 995	89 654
Rémunération et paiements à base d'actions	42 370	41 650
Experts et sous-traitants	149 500	73 500
Honoraires professionnels	34 416	38 761
Voyages et promotion	116 199	41 294
Informations aux actionnaires	56 364	61 480
Inscriptions et frais de registrariat	57 544	39 798
Papeterie et dépenses de bureau	10 069	7 669
Assurances, taxes et licences	15 708	16 284
Intérêts et frais bancaires	1 669	1 801
Impôts de la partie XII.6	270	1 827
Télécommunications	7 695	5 944
Amortissement des immobilisations corporelles	1 393	1 906
Maintien d'un site minier	13 779	23 619
Radiation de frais de prospection et d'évaluation reportés (note 6)	-	79 212
Radiation de propriétés minières (note 6)	-	10 800
Perte de valeur des placements disponibles à la vente	-	145 651
Autres	-	1 872
	<b>573 971</b>	682 722
Perte avant impôts sur les bénéfices et impôts miniers	<b>(567 610)</b>	(682 722)
Recouvrement d'impôts sur les bénéfices et impôts miniers (note 7)	<b>11 892</b>	126 437
<b>Perte nette de l'exercice</b>	<b>(555 718)</b>	(556 285)
Perte nette par action de base et diluée (note 10)	<b>(0,006)</b>	(0,007)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

# RESSOURCES MINIÈRES RADISSON INC.

## États du résultat global

Exercices clos les 31 décembre  
(en dollars canadiens)

	2016	2015
	\$	\$
Perte nette de l'exercice	(555 718)	(556 285)
<b>Autres éléments du résultat global</b>		
<b>Éléments qui pourront ultérieurement être reclassés à la perte nette</b>		
Variation des gains (pertes) sur placements disponibles à la vente, net d'impôts		
Gain (perte) non réalisé(e) sur placements survenu(e) au cours de l'exercice	90 801	(179 200)
Reclassement à l'état du résultat des pertes de valeur des placements disponibles à la vente	-	145 651
Reclassement à l'état du résultat du gain réalisé au cours de l'exercice	(5 000)	-
Résultat global	(469 917)	(589 834)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

# RESSOURCES MINIÈRES RADISSON INC.

## États des variations des capitaux propres (en dollars canadiens)

	Capital-actions	Réserves – règlement en instruments de capitaux propres	Déficit	Bons de souscription	Cumul des autres éléments du résultat global	Total des Capitaux propres
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
<b>Solde au 31 décembre 2015</b>	32 794 822	3 751 514	(30 703 845)	36 202	-	<b>5 878 693</b>
Perte nette de la période	-	-	(555 718)	-	-	<b>(555 718)</b>
Émission d'actions	3 265 010	-	-	-	-	<b>3 265 010</b>
Prime sur actions accréditives	(523 750)	-	-	-	-	<b>(523 750)</b>
Frais d'émission	(261 573)	-	-	33 413	-	<b>(228 160)</b>
Rémunération et paiements à base d'actions	-	42 370	-	-	-	<b>42 370</b>
Bons de souscription octroyés	(85 042)	-	-	85 042	-	-
Bons de souscription exercés	69 231	-	4 615	(4 615)	-	<b>69 231</b>
	<b>35 258 698</b>	<b>3 793 884</b>	<b>(31 254 948)</b>	<b>150 042</b>	<b>-</b>	<b>7 947 676</b>
<b>Autres éléments du résultat global</b>						
Gain non réalisé de l'exercice sur placements disponibles à la vente	-	-	-	-	90 801	<b>90 801</b>
Reclassement à l'état du résultat du gain réalisé au cours de l'exercice	-	-	-	-	(5 000)	<b>(5 000)</b>
	-	-	-	-	85 801	<b>85 801</b>
<b>Solde au 31 décembre 2016</b>	<b>35 258 698</b>	<b>3 793 884</b>	<b>(31 254 948)</b>	<b>150 042</b>	<b>85 801</b>	<b>8 033 477</b>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

# RESSOURCES MINIÈRES RADISSON INC.

## États des variations des capitaux propres (en dollars canadiens)

	Capital-actions	Réserves – règlement en instruments de capitaux propres	Déficit	Bons de souscription	Cumul des autres éléments du résultat global	Total des Capitaux propres
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
<b>Solde au 31 décembre 2014</b>	32 093 621	3 688 197	(30 175 893)	50 000	33 549	<b>5 689 474</b>
Perte nette de la période	-	-	(556 285)	-	-	<b>(556 285)</b>
Émission d'actions	868 400	-	-	-	-	<b>868 400</b>
Prime sur actions accréditives	(181 440)	-	-	-	-	<b>(181 440)</b>
Frais d'émission	(84 714)	-	-	7 657	-	<b>(77 057)</b>
Rémunération et paiements à base d'actions	-	41 650	-	-	-	<b>41 650</b>
Bons de souscription octroyés	(28 545)	-	-	28 545	-	-
Bons de souscription exercés	127 500	-	28 333	(28 333)	-	<b>127 500</b>
Bons de souscription échus	-	21 667	-	(21 667)	-	-
	32 794 822	3 751 514	(30 703 845)	36 202	33 549	<b>5 912 242</b>
<b>Autres éléments du résultat global</b>						
Perte non réalisée de l'exercice sur placements disponibles à la vente	-	-	-	-	(179 200)	<b>(179 200)</b>
Reclassement à l'état du résultat des pertes de valeur des placements disponibles à la vente	-	-	-	-	145 651	<b>145 651</b>
	-	-	-	-	(33 549)	<b>(33 549)</b>
<b>Solde au 31 décembre 2015</b>	32 794 822	3 751 514	(30 703 845)	36 202	-	<b>5 878 693</b>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

# RESSOURCES MINIÈRES RADISSON INC.

États des flux de trésorerie  
Exercices clos les 31 décembre  
(en dollars canadiens)

	2016	2015
	\$	\$
Activités opérationnelles :		
Perte nette de l'exercice	(555 718)	(556 285)
Postes ne comportant aucun mouvement de liquidités :		
Amortissement des immobilisations corporelles	1 393	1 906
Rémunération et paiements à base d'actions	42 370	41 650
Recouvrement d'impôts sur les bénéfices et impôts miniers	(11 892)	(126 437)
Gain sur disposition de placements	(5 000)	-
Radiation des frais de prospection et d'évaluation reportés (note 6)	-	79 212
Radiation de propriétés minières (note 6)	-	10 800
Perte de valeur des placements disponibles à la vente	-	145 651
Variation des éléments hors-caisse du fonds de roulement (note 14)	8 451	529
	<b>(520 396)</b>	<b>(402 974)</b>
Activités d'investissement :		
Produit de disposition de placements	24 001	-
Crédit d'impôts encaissé	4 393	-
Augmentation des actifs de prospection et d'évaluation	(1 225 948)	(395 000)
	<b>(1 197 554)</b>	<b>(395 000)</b>
Activités de financement :		
Émission de capital-actions et exercice de bons de souscription	3 334 241	995 900
Frais relatifs à l'émission d'actions	(228 160)	(77 057)
Avances des administrateurs (note 12)	52 000	75 000
Avances remboursées aux administrateurs (note 12)	(52 000)	(75 000)
	<b>3 106 081</b>	<b>918 843</b>
Augmentation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	<b>1 388 131</b>	<b>120 869</b>
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de l'exercice	<b>341 672</b>	<b>220 803</b>
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de l'exercice	<b>1 729 803</b>	<b>341 672</b>
La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont constitués de :		
Fonds réservés à la prospection et à l'évaluation	1 492 420	341 672
Trésorerie et équivalents de trésorerie	237 383	-
	<b>1 729 803</b>	<b>341 672</b>

Des renseignements complémentaires sont présentés à la note 14.

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

# RESSOURCES MINIÈRES RADISSON INC.

## Notes complémentaires aux états financiers

31 décembre 2016 et 2015

(en dollars canadiens)

### 1 - Description de l'entreprise et continuité de l'exploitation

La Société, constituée en vertu de la Loi canadienne sur les sociétés par actions, effectue l'exploration de propriétés minières et elle n'a pas encore déterminé si ces propriétés contiennent des réserves de minerai économiquement récupérables.

Le siège social de Ressources Minières Radisson inc. est situé au 1750, chemin de la Baie-Verte à Rouyn-Noranda, J0Z 2X0, dans la province de Québec au Canada. Son titre est transigé sur la Bourse de croissance TSX sous le symbole RDS.

Depuis sa constitution, la Société a accumulé un déficit de 31 254 948 \$ et pendant l'exercice qui s'est terminé le 31 décembre 2016, la Société a réalisé une perte nette de 555 718 \$.

Outre les besoins habituels de fonds de roulement, la Société doit obtenir les fonds qui lui permettront de respecter ses obligations et ses engagements en vigueur au titre des programmes d'exploration et d'évaluation et des sommes réservées suite aux financements accreditifs. Au 31 décembre 2016, la Société avait un fonds de roulement positif de 1 863 040 \$ incluant les fonds réservés à la prospection et à l'évaluation de 1 492 420 \$. La Société estime que ses fonds actuels ne seront pas suffisants pour répondre aux obligations de la Société jusqu'au 31 décembre 2017.

La direction a évalué ses besoins additionnels de liquidités pour l'exercice 2017 à un montant d'environ 340 000 \$ afin de s'acquitter de ses obligations concernant le fonds de roulement et les frais administratifs.

La direction continue à chercher périodiquement afin d'obtenir du financement sous forme d'émission d'actions et d'exercice d'options d'achat d'actions et de bons de souscription afin de poursuivre ses activités et malgré le fait qu'elle ait réussi dans le passé, il n'y a aucune garantie de réussite pour l'avenir. Si la direction ne parvenait pas à obtenir de nouveaux fonds, la Société pourrait alors être dans l'incapacité de poursuivre ses activités, et les montants réalisés à titre d'actifs pourraient être moins élevés que les montants inscrits dans les présents états financiers.

Les états financiers ci-joints ont été établis selon l'hypothèse de la continuité de l'exploitation, où les actifs sont réalisés et les passifs acquittés dans le cours normal des activités et ne tiennent pas compte des ajustements qui devraient être effectués à la valeur comptable des actifs et des passifs, aux montants présentés au titre des produits et des charges et au classement des postes de l'état de la situation financière si l'hypothèse de la continuité de l'exploitation n'était pas fondée. Ces ajustements pourraient être importants.

Les états financiers des exercices clos les 31 décembre 2016 et 2015 ont été approuvés par le conseil d'administration le 18 avril 2017.

### 2 - Mode de présentation et IFRS

Les présents états financiers ont été préparés par la direction de la Société conformément aux *Normes internationales d'information financière* (« IFRS »). Les méthodes comptables décrites à la note 3 ont été appliquées de la même manière pour toutes les périodes présentées, sauf indication contraire.

### 3 - Principales méthodes comptables

#### (a) Nouvelles normes internationales d'information financière révisées, mais non adoptées

Certaines nouvelles normes, interprétations, amendements et améliorations aux normes existantes ne sont pas encore entrées en vigueur et n'ont pas été appliquées dans la préparation des états financiers.

#### IFRS 16 - Contrats de location

En janvier 2015, l'IASB a publié IFRS 16, Contrats de location. La nouvelle norme établit les principes pour présenter l'information au sujet du montant, du calendrier et du degré d'incertitude des flux de trésorerie provenant d'un contrat de location. Selon la nouvelle norme, le preneur comptabilisera tous les actifs et les passifs provenant d'un contrat de location. La norme doit être appliquée aux périodes comptables ouvertes à compter du 1er janvier 2019 et l'adoption anticipée est permise si IFRS 15, Produits tirés de contrats avec des clients est appliquée. La Société évalue l'incidence prévue de ces modifications sur ses états financiers.

# RESSOURCES MINIÈRES RADISSON INC.

## Notes complémentaires aux états financiers

31 décembre 2016 et 2015

(en dollars canadiens)

### 3 - Principales méthodes comptables (suite)

#### (a) Nouvelles normes internationales d'information financière révisées, mais non adoptées (suite)

##### **IFRS 9 - Instruments Financiers**

L'IASB a publié IFRS 9 le 24 juillet 2014. Cette norme remplacera l'IAS 39 - Instruments Financiers : comptabilisation et évaluation. Il simplifie l'évaluation et le classement des actifs financiers en réduisant le nombre de catégories d'évaluation et en supprimant les règles complexes sur les instruments dérivés incorporées énoncées dans l'IAS 39 - Instruments Financiers : comptabilisation et évaluation. La nouvelle norme comprend une option de juste valeur pour la désignation d'un instrument financier non dérivé, son classement et son évaluation. La direction n'adoptera pas cette norme par anticipation. L'application de l'IFRS 9 prendra effet pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2018. La Société évalue l'incidence prévue de cette norme sur ses états financiers.

##### **IFRS 15 - Produits tirés de contrats conclus avec des clients**

En mai 2014, l'IASB a publié IFRS 15, Produits tirés de contrats conclus avec des clients (« IFRS 15 »). Cette norme remplace IAS 11, Contrats de construction, IAS 18, Produits des activités ordinaires, IFRIC 13, Programme de fidélisation de la clientèle, IFRIC 15, Contrat de construction de biens immobiliers, IFRIC 18, Transferts d'actifs provenant de clients, et SIC-31, Produits des activités ordinaires – opération de troc impliquant des services de publicité. IFRS 15 s'applique à tous les contrats conclus avec des clients, sauf ceux qui entrent dans le champ d'application d'autres IFRS. IFRS 15 prend effet pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2018 et l'adoption anticipée est permise. La Société évalue l'incidence prévue de cette norme sur ses états financiers.

##### **IAS 7 - Tableau des flux de trésorerie**

La norme a été révisée afin d'intégrer les modifications publiées par IASB en janvier 2016. Les modifications visent à exiger que les entités fournissent des informations permettant aux utilisateurs des états financiers d'évaluer les variations des passifs issus des activités de financement. Les modifications s'appliquent aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2017. La Société évalue l'incidence prévue de cette norme sur ses états financiers.

##### **IFRS 2 – Paiement fondé sur des actions**

En juin 2016, l'IASB a adopté des modifications de portée limitée à la norme afin de clarifier la comptabilisation de certains types de transactions dont le paiement est fondé sur des actions. Les modifications fournissent des exigences relativement à la comptabilisation (a) des effets des conditions d'acquisition des droits et des conditions accessoires à l'acquisition des droits sur l'évaluation des paiements fondés sur des actions qui sont réglés en trésorerie, (b) des transactions dont le paiement est fondé sur des actions et qui comportent des modalités de règlement net concernant l'obligation légale relative aux retenues d'impôt à la source et (c) d'une modification des termes et conditions qui a pour effet qu'une transaction dont le paiement est fondé sur des actions et qui est réglée en trésorerie est reclassée comme étant réglée en instruments de capitaux propres. IFRS 2 prend effet pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2018 et l'adoption anticipée est permise. La Société évalue l'incidence prévue de cette norme sur ses états financiers.

#### (b) Nouvelles normes internationales d'information financière

##### **IAS 1- Présentation des états financiers**

Les modifications apportées aux exigences existantes d'IAS 1 concernent l'importance relative, l'ordre des notes, les sous-totaux, les méthodes comptables et la ventilation. L'adoption de ces modifications n'a pas eu d'incidence importante sur les états financiers de la Société.

##### **IFRS 11- Partenariats**

IFRS 11 a été modifiée en mai 2014 afin d'ajouter de nouvelles indications sur la manière de comptabiliser l'acquisition d'une participation dans une entreprise commune qui constitue une entreprise. L'adoption de ces modifications n'a pas eu d'incidence importante sur les états financiers de la Société.

# RESSOURCES MINIÈRES RADISSON INC.

## Notes complémentaires aux états financiers

31 décembre 2016 et 2015

(en dollars canadiens)

### 3 - Principales méthodes comptables (suite)

#### (c) Conventions comptables

##### Déclaration de conformité

Les états financiers ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière.

##### Base d'établissement

Les états financiers ont été préparés selon la méthode du coût historique, sauf en ce qui concerne certains biens et instruments financiers qui ont été évalués selon leur montant réévalué ou leur juste valeur à la fin de chaque période de présentation de l'information financière, comme l'expliquent les méthodes comptables ci-dessous.

Le coût historique est généralement fondé sur la juste valeur de la contrepartie donnée en échange des biens et services.

La juste valeur est définie comme étant le prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation, que ce prix soit directement observable ou estimé selon une autre technique d'évaluation. Lorsqu'il estime la juste valeur d'un actif ou d'un passif, il prend en compte les caractéristiques de l'actif ou du passif si c'est ce que feraient les intervenants du marché pour fixer le prix de l'actif ou du passif à la date d'évaluation. La juste valeur, aux fins de l'évaluation ou des informations à fournir dans les présents états financiers, est déterminée sur cette base, sauf en ce qui a trait aux transactions dont le paiement est fondé sur des actions qui entrent dans le champ d'application d'IFRS 2, aux opérations de location qui entrent dans le champ d'application d'IAS 17 et aux mesures présentant certaines similitudes avec la juste valeur, mais qui ne correspondent pas à la juste valeur, par exemple la valeur nette de réalisation dans IAS 2 ou la valeur d'utilité dans IAS 36.

##### Conversion de devises

Les états financiers de la Société sont présentés en devises canadiennes, ce qui correspond à la devise fonctionnelle. Les transactions en monnaies étrangères sont converties au cours de change en vigueur au moment où elles sont effectuées. À chaque arrêté des comptes, les actifs et les passifs monétaires libellés en monnaies étrangères sont convertis aux cours de clôture. Les différences de change qui résultent des opérations sont inscrites à l'état du résultat. Les différences de change liées à des opérations d'exploitation sont enregistrées dans la perte nette de la période; les différences de change liées à des opérations de financement sont comptabilisées à la perte nette ou en capitaux propres.

##### Rémunération et paiements à base d'actions

La Société offre un régime d'options d'achat d'actions en vertu duquel elle peut octroyer aux administrateurs, aux dirigeants et aux employés des options visant l'acquisition d'actions ordinaires de la Société. Ce plan ne comporte pas d'option de règlement en espèces. Lorsqu'un membre du personnel est rémunéré au moyen de paiements fondés sur des actions, la juste valeur des instruments de capitaux propres attribués est évaluée à la date d'attribution selon le modèle d'évaluation Black & Scholes. Dans les cas où des périodes ou des conditions d'acquisition de droits s'appliquent, la dépense est répartie sur la période d'acquisition en fonction de la meilleure estimation disponible du nombre d'options sur actions dont l'acquisition est attendue. Les estimations sont ensuite révisées à la fin de chaque période de présentation ou lorsqu'il y a des indications que le nombre d'options sur actions dont l'acquisition est attendue diffère des estimations précédentes. Tout ajustement cumulatif avant l'acquisition des droits est comptabilisé dans la période en cours. Aucun ajustement n'est apporté aux charges comptabilisées dans les périodes antérieures si le nombre d'options sur actions exercées finalement diffère de celui qui avait été prévu à l'acquisition. Au moment de l'exercice d'une option sur actions, les montants reçus ainsi que les montants de la juste valeur sont portés au capital-actions. Lorsque les options d'achat d'actions sont reprises ou expirent, le montant afférent est conservé au poste Réserves – règlement en instruments de capitaux propres.

# RESSOURCES MINIÈRES RADISSON INC.

Notes complémentaires aux états financiers  
31 décembre 2016 et 2015  
(en dollars canadiens)

## 3 - Principales méthodes comptables (suite)

### (c) Conventions comptables (suite)

#### Actifs de prospection et d'évaluation

Les dépenses engagées avant que la Société n'ait obtenu les droits légaux de prospecter une zone spécifique sont comptabilisées en charges. Les dépenses liées au développement des ressources minérales ne sont pas comptabilisées en tant qu'actifs au titre de prospection et de l'évaluation. Les dépenses liées au développement sont inscrites à l'actif seulement après que la faisabilité technique et la viabilité commerciale d'une zone spécifique aient été démontrées et lorsque les critères de comptabilisation d'IAS 16 *Immobilisations corporelles* ou d'IAS 38 *Immobilisations incorporelles* sont satisfaits.

Tous les coûts associés à l'acquisition de biens miniers et aux activités d'exploration et d'évaluation sont capitalisés aux actifs au titre de la prospection et de l'évaluation. Les coûts capitalisés sont limités aux coûts reliés aux acquisitions et aux activités d'exploration pouvant être associées à la découverte de ressources minérales spécifiques, ce qui exclut les frais d'administration et autres coûts indirects similaires.

Les coûts reliés à l'acquisition des propriétés minières et aux dépenses de prospection et d'évaluation sont capitalisés par propriété jusqu'à ce que la faisabilité technique et la viabilité commerciale de l'extraction d'une ressource minérale soient démontrées. Les actifs au titre de la prospection et de l'évaluation sont soumis à un test de dépréciation avant le reclassement, et toute perte de valeur est alors comptabilisée. La Société revoit périodiquement, minimum annuellement, les faits et circonstances indiqués à la norme IFRS 6, *Prospection et évaluation des ressources minérales*, indiquant la nécessité de soumettre les actifs de prospection et d'évaluation à des tests de dépréciation.

La valeur recouvrable des actifs au titre de la prospection et de l'évaluation dépend de la découverte de réserves économiquement récupérables, de la confirmation des intérêts de la Société dans les titres miniers, de la capacité de la Société d'obtenir le financement nécessaire pour mener à terme la mise en valeur et de la production rentable future ou du produit de la cession de tels biens. La valeur comptable des actifs au titre de la prospection et de l'évaluation ne représente pas nécessairement la valeur présente ou future.

#### Impôts sur les bénéfices et impôts miniers différés

La Société utilise la méthode axée sur le bilan pour comptabiliser ses impôts sur les bénéfices. Selon cette méthode, des actifs et des passifs d'impôts différés sont constatés pour les incidences fiscales attribuables aux écarts entre les valeurs comptables des actifs et des passifs existants dans les états financiers et leurs valeurs fiscales correspondantes. Les actifs et les passifs d'impôts différés sont mesurés par application des taux en vigueur ou pratiquement en vigueur qui, selon ce qu'il est à prévoir, s'appliqueront au bénéfice imposable des exercices au cours desquels ces écarts temporaires sont censés être recouverts ou réglés. L'incidence d'une modification des taux d'imposition sur les actifs et les passifs d'impôts différés est constatée dans les résultats de l'exercice, qui comprend la date d'entrée en vigueur de la modification. La Société ne comptabilise pas une partie ou la totalité des actifs d'impôts différés si, selon les renseignements disponibles, il est plus probable qu'improbable qu'une partie ou la totalité des actifs d'impôts différés ne sera pas matérialisée.

#### Perte de base et diluée par action

La perte de base par action est calculée en divisant le résultat attribuable aux porteurs d'actions ordinaires par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de la période. La perte diluée par action est calculée en ajustant le résultat attribuable aux actionnaires ordinaires ainsi que le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation, des effets de toutes les actions ordinaires potentielles. Le calcul s'effectue en considérant que les actions ordinaires potentielles ont été converties en actions ordinaires au début de la période, ou plus tard si la date de l'émission des actions ordinaires potentielles a été postérieure. Pour calculer sa perte diluée par action, une entité doit supposer que les options dilutives ont été exercées. Le revenu supposé de ces instruments doit être considéré comme ayant été perçu lors de l'émission d'actions ordinaires au cours moyen de marché des actions ordinaires pendant la période.

#### Trésorerie et équivalents de trésorerie et fonds réservés à la prospection et à l'évaluation

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent l'encaisse et les placements temporaires échéant dans un délai de moins de trois mois de leur date d'acquisition. Les fonds réservés à la prospection et l'évaluation sont considérés comme de la trésorerie et équivalents de trésorerie, mais sont présentés sur une ligne distincte de l'état de la situation financière.

# RESSOURCES MINIÈRES RADISSON INC.

## Notes complémentaires aux états financiers

31 décembre 2016 et 2015

(en dollars canadiens)

### 3 - Principales méthodes comptables (suite)

#### (c) Conventions comptables (suite)

##### Placements disponibles à la vente

Les actifs non courants et les groupes destinés à être cédés sont classés comme détenus en vue de la vente s'il est prévu que leur valeur comptable sera recouvrée principalement par le biais d'une transaction de vente plutôt que par l'utilisation continue. Cette condition est remplie seulement lorsque l'actif est disponible en vue de la vente immédiate dans son état actuel, sous réserve uniquement des conditions qui sont habituelles et coutumières pour la vente d'un tel actif et que sa vente est hautement probable. La direction doit s'être engagée à la vente et on doit s'attendre à ce que la vente se qualifie pour la comptabilisation en tant que vente conclue dans le délai de un an à compter de la date de son classement.

Les actifs non courants classés comme détenus en vue de la vente sont évalués au montant le plus bas entre leur valeur comptable et leur juste valeur diminuée des coûts de la vente.

##### Crédits d'impôts relatifs aux ressources et d'impôts miniers

La Société a droit à un crédit d'impôts miniers sur les frais reliés aux activités minières engagées au Québec. De plus, elle a droit au crédit d'impôts remboursables relatif aux ressources à l'égard des frais admissibles engagés au Québec. Ces crédits d'impôts sont comptabilisés en réduction des actifs de prospection et d'évaluation en vertu de l'IAS 20, *Comptabilisation des subventions publiques et informations à fournir sur l'aide publique*. Les crédits sont comptabilisés à la condition que la Société soit raisonnablement certaine que les crédits se matérialiseront.

##### Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût d'acquisition diminué de l'amortissement cumulé et, s'il y a lieu, des pertes de valeur. Le coût, diminué de la valeur résiduelle, est amorti sur la durée d'utilité estimée. Les durées d'utilité estimées, les valeurs résiduelles et la méthode d'amortissement sont révisées à la fin de chaque période annuelle de présentation de l'information financière et l'incidence de tout changement dans les estimations est comptabilisée de manière prospective. L'amortissement de l'équipement et de l'équipement informatique est calculé selon la méthode de l'amortissement dégressif au taux de 30 %.

##### Actions accréditives

Les IFRS ne traitent pas expressément du traitement comptable des actions accréditives et de leur incidence fiscale. La Société a adopté le point de vue exprimé par le Groupe de travail sur les IFRS dans le secteur minier mis sur pied par les Comptables professionnels agréés du Canada (CPA Canada) et l'Association canadienne des prospecteurs et entrepreneurs (ACPE).

La Société considère qu'une émission d'actions accréditives constitue en substance une émission d'actions ordinaires et la vente d'un droit à des déductions fiscales. La vente du droit aux déductions fiscales est évaluée au moyen de la méthode résiduelle. Au moment où les actions accréditives sont émises, la vente de déductions fiscales est différée et présentée comme autre passif dans l'état de la situation financière. Lorsque les dépenses admissibles sont engagées (dans la mesure où il y a l'intention d'y renoncer), la vente de déductions fiscales est comptabilisée en résultat comme une réduction des impôts différés et un passif d'impôts différés est comptabilisé pour les écarts temporaires imposables qui proviennent de la différence entre la valeur comptable des dépenses admissibles capitalisées à titre d'actif dans l'état de la situation financière et la valeur fiscale de ces dépenses. La renonciation au droit des déductions fiscales rattachées aux actions accréditives peut entraîner la comptabilisation d'actifs d'impôts différés antérieurement non constatés.

##### Constatation des produits

Les gains ou pertes résultant de la vente de placements sont constatés à l'état du résultat lors de la vente du titre. Les revenus d'intérêts sont constatés selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Ils sont comptabilisés d'après le nombre de jours de détention du placement au cours de l'exercice. Les ventes de propriétés minières sont constatées en appliquant le produit de ces ventes ou options au coût de la propriété puis en diminution des frais de prospection et d'évaluation reportés relatifs à la propriété. Tout solde résiduel est constaté aux résultats.

# RESSOURCES MINIÈRES RADISSON INC.

## Notes complémentaires aux états financiers

31 décembre 2016 et 2015

(en dollars canadiens)

### 3 - Principales méthodes comptables (suite)

#### (c) Conventions comptables (suite)

##### Provisions, passifs et actifs éventuels

Les provisions sont comptabilisées lorsque les obligations actuelles résultant d'un événement passé se traduiraient probablement par une sortie de ressources économiques de la Société et que les montants peuvent être estimés de manière fiable. L'échéance ou le montant de la sortie peuvent être incertains. Une obligation actuelle découle de la présence d'obligations juridiques ou implicites résultant d'événements passés, comme des litiges, des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations corporelles et autres passifs similaires, ou des contrats déficitaires.

L'évaluation des provisions correspond aux dépenses estimées nécessaires à l'extinction de l'obligation actuelle, en fonction des éléments probants les plus fiables disponibles à la date de présentation de l'information financière, incluant les risques et les incertitudes liés à l'obligation actuelle. Les provisions sont actualisées lorsque la valeur temps de l'argent est significative.

Un remboursement dont la Société a la quasi-certitude de recevoir d'un tiers relativement à l'obligation est comptabilisé comme un actif distinct. Toutefois, cet actif ne doit pas être supérieur au montant de la provision. Les provisions sont revues à chaque date de présentation de l'information financière et ajustées pour refléter les meilleures estimations actuelles à cette date.

Les entrées probables d'avantages économiques pour la Société, qui ne remplissent pas encore les critères de comptabilisation d'un actif, sont traitées comme des actifs éventuels et ne sont pas comptabilisées.

##### Capitaux propres

Le capital-actions représente le montant reçu à l'émission des actions réduit des frais d'émission. Les réserves incluent les dépenses reliées à la rémunération à base d'actions jusqu'à l'exercice des options émises à titre de rémunération. Le déficit comprend l'ensemble des pertes de l'exercice en cours et des exercices antérieurs. Les variations de juste valeur de certains instruments financiers sont incluses dans la rubrique intitulée « Cumul des autres éléments du résultat global ».

##### Juste valeur des bons de souscription

Les produits des émissions d'unités sont répartis aux actions et aux bons de souscription en utilisant la méthode Black & Scholes pour calculer la juste valeur des bons de souscription.

##### Instruments financiers

Les actifs et passifs financiers sont comptabilisés lorsque la Société devient une partie aux dispositions contractuelles de l'instrument financier. Les actifs financiers sont décomptabilisés lorsque les droits contractuels sur les flux de trésorerie liés à l'actif financier arrivent à expiration, ou lorsque l'actif financier et tous les risques et avantages importants sont transférés. Un passif financier est décomptabilisé en cas d'extinction, de résiliation, d'annulation ou d'expiration.

Les actifs et les passifs financiers sont initialement évalués à la juste valeur, majorés pour les actifs financiers et réduction faite pour les passifs financiers des coûts de transactions, à l'exception des actifs et des passifs financiers comptabilisés à la juste valeur par le biais du résultat net, pour lesquels les coûts de transactions sont comptabilisés en résultat net.

Les actifs et les passifs financiers sont évalués ultérieurement comme il est indiqué ci-après :

##### Actifs financiers

Aux fins de l'évaluation ultérieure, les actifs financiers sont classés dans les catégories suivantes au moment de la comptabilisation initiale :

- prêts et créances;
- actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net;
- actifs financiers disponibles à la vente;

La catégorie détermine la méthode d'évaluation ultérieure et la comptabilisation des revenus et des charges qui en résulteront, soit en résultat net ou en autres éléments du résultat global.

# RESSOURCES MINIÈRES RADISSON INC.

## Notes complémentaires aux états financiers

31 décembre 2016 et 2015

(en dollars canadiens)

### 3 - Principales méthodes comptables (suite)

#### (c) Conventions comptables (suite)

##### Actifs financiers (suite)

Les actifs financiers, sauf ceux évalués à la juste valeur par le biais du résultat net, sont évalués avec des indicateurs de dépréciation à la fin de chaque période. Les actifs financiers disponibles à la vente doivent être dépréciés lorsqu'il y a des indications objectives de dépréciation résultant d'un ou plusieurs événements intervenus après la comptabilisation initiale de l'actif et que les flux de trésorerie futurs estimés de l'actif financier ont été affectés. Les dépréciations sont comptabilisées par résultat net, incluant toute variation précédente comptabilisée en autres éléments du résultat global. Toute variation à la baisse subséquente est comptabilisée en résultat net, alors que toute variation à la hausse est comptabilisée en autres éléments du résultat global.

Tous les revenus et charges se rapportant aux actifs financiers comptabilisés en résultat sont présentés dans les « autres revenus » ou les charges « administration ».

##### Prêts et créances

Les prêts et créances sont des actifs financiers non dérivés à paiements fixes ou déterminables qui ne sont pas cotés sur un marché actif. Après leur comptabilisation initiale, ils sont évalués au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif, moins une provision pour perte de valeur. L'actualisation est omise si son effet est non significatif. La trésorerie et les équivalents de trésorerie, les fonds réservés à la prospection et à l'évaluation et les autres débiteurs font partie de cette catégorie d'instruments financiers.

##### Actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net

Les actifs financiers sont classés comme actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net lorsqu'ils sont détenus à des fins de transaction ou qu'ils sont désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net. Un actif financier est classé comme étant détenu à des fins de transaction :

- s'il est acquis principalement en vue d'être vendu à court terme;
- si, au moment de la comptabilisation initiale, il fait partie d'un portefeuille d'instruments financiers déterminés qui sont gérés ensemble par la Société et qui présentent un profil récent de prise de bénéfices à court terme;
- s'il est un dérivé qui n'est pas un instrument de couverture désigné et efficace.

##### Actifs financiers disponibles à la vente

Les actifs financiers disponibles à la vente sont des actifs financiers non dérivés qui sont désignés comme étant dans cette catégorie ou qui ne se qualifient pas pour la classification dans aucune autre catégorie d'actifs financiers. Les actifs financiers disponibles à la vente de la Société comprennent les placements dans les actions de sociétés publiques.

Tous les actifs financiers disponibles à la vente sont évalués à la juste valeur. Les variations de juste valeur sont comptabilisées en autres éléments du résultat global et sont présentées dans la rubrique intitulée « Cumul des autres éléments du résultat global » dans les capitaux propres, à l'exception des dépréciations, qui sont comptabilisées en résultat. Lorsque l'actif est sorti ou que l'on détermine qu'il a subi une dépréciation, le profit ou la perte cumulée comptabilisé dans les autres éléments du résultat global est reclassé en résultat et est présenté comme un reclassement dans les autres éléments du résultat global.

Les reprises de dépréciations sont comptabilisées dans les autres éléments du résultat global, à l'exception de celles relatives aux actifs financiers qui sont des titres de créance, lesquelles sont comptabilisées en résultat seulement si la reprise est objectivement liée à un événement survenu après la comptabilisation de la perte de valeur.

# RESSOURCES MINIÈRES RADISSON INC.

## Notes complémentaires aux états financiers

31 décembre 2016 et 2015

(en dollars canadiens)

### 3 - Principales méthodes comptables (suite)

#### (c) Conventions comptables (suite)

##### Passifs financiers

Les passifs financiers de la Société comprennent les créditeurs et charges à payer. Les passifs financiers sont évalués ultérieurement au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif, sauf pour les passifs financiers détenus à des fins de transaction ou désignés à la juste valeur par le biais du résultat net qui sont évalués ultérieurement à la juste valeur et dont les profits ou les pertes sont comptabilisés en résultat. Lorsqu'applicables, les dépenses d'intérêts et les variations de juste valeur d'un instrument comptabilisées en résultat net sont présentées dans les « autres revenus » ou les charges « administration ».

##### Méthode du taux d'intérêt effectif

La méthode du taux d'intérêt effectif est une méthode de calcul du coût amorti d'un actif ou d'un passif financier et d'affectation des produits d'intérêts ou des charges d'intérêts au cours de la période concernée. Le taux d'intérêt effectif est le taux qui actualise exactement les flux de trésorerie futurs estimatifs sur la durée de vie prévue de l'actif ou du passif financier ou, si cela est approprié, sur une période plus courte, à la valeur comptable nette au moment de la comptabilisation initiale.

#### (d) Estimations comptables et jugements critiques

La préparation des états financiers impose à la direction d'établir des estimations, des hypothèses et d'exercer son jugement à l'égard d'événements futurs. Les estimations et les jugements sont constamment remis en question. Ils se fondent sur l'expérience passée et sur d'autres facteurs, notamment les prévisions d'événements futurs raisonnables dans les circonstances. Les résultats réels peuvent différer des estimations, des hypothèses et des jugements posés par la direction et ils seront rarement identiques aux résultats estimés. Les paragraphes suivants décrivent les estimations et hypothèses comptables les plus critiques formulées par la direction lors de la comptabilisation et de l'évaluation des actifs, des passifs et des charges et les jugements les plus critiques de la direction dans l'application de méthodes comptables.

##### Dépense de rémunération, paiements à base d'actions et juste valeur des bons de souscription

Pour estimer les dépenses liées à la rémunération, aux paiements à base d'actions et à la juste valeur des bons de souscription, il faut sélectionner un modèle d'évaluation approprié et évaluer les données qui sont nécessaires pour le modèle d'évaluation choisi. La Société a estimé la volatilité de ses propres actions, la durée de vie probable des options, la période d'exercice de ces options, ainsi que les extinctions prévues. Le modèle d'évaluation utilisé par la Société est le modèle Black & Scholes.

##### Dépenses de prospection et d'évaluation

L'application de la convention comptable de la Société pour les dépenses de prospection et d'évaluation nécessite l'exercice du jugement dans la détermination de la mesure dans laquelle la dépense peut être associée à la découverte de ressources minérales spécifiques et être capitalisée. Le processus d'estimation exige différents niveaux d'incertitudes et ces estimations ont un effet direct sur la présentation des dépenses de prospection et d'évaluation. La convention de présentation exige de la direction de faire des estimations et des hypothèses concernant les événements et circonstances futurs. Les estimations et les hypothèses effectuées peuvent être modifiées si de nouvelles informations deviennent disponibles. Si, après que des dépenses aient été capitalisées, des informations deviennent disponibles et suggèrent qu'il est improbable que la valeur comptable puisse être recouvrée, le montant capitalisé est radié dans l'exercice au cours duquel les nouvelles informations deviennent disponibles.

# RESSOURCES MINIÈRES RADISSON INC.

## Notes complémentaires aux états financiers

31 décembre 2016 et 2015

(en dollars canadiens)

### 3 - Principales méthodes comptables (suite)

#### (d) Estimations comptables et jugements critiques (suite)

##### Dépréciation des actifs de prospection et d'évaluation

La valeur comptable des propriétés minières et des actifs d'exploration et d'évaluation fait l'objet d'un test de dépréciation uniquement lorsqu'il existe des indicateurs de dépréciation, typiquement lorsqu'une des circonstances suivantes s'applique :

- Les droits d'exploration ont expiré, ou expireront dans un avenir proche et il n'est pas prévu qu'ils soient renouvelés;
- Aucune dépense d'exploration future importante n'est prévue;
- Aucune quantité commercialement exploitable n'a été découverte et les activités d'exploration et d'évaluation sur cette propriété cesseront;
- Le recouvrement de la valeur des actifs d'exploration et d'évaluation via leur développement ou leur vente est peu probable.

Si une telle circonstance existe, la valeur recouvrable de ces actifs est estimée.

##### Passifs et actifs d'impôts différés

Les passifs et les actifs d'impôts différés sont évalués aux taux d'imposition dont l'application est attendue dans la période au cours de laquelle l'actif sera réalisé ou le passif réglé, en fonction des taux d'imposition (et des lois fiscales) qui sont adoptés ou quasi adoptés à la fin de la période de présentation de l'information financière. L'évaluation des passifs et des actifs d'impôts différés reflète les conséquences fiscales qui résulteraient de la façon dont la Société s'attend, à la fin de la période de présentation de l'information financière, à recouvrer ou à régler la valeur comptable de ses actifs et de ses passifs.

##### Estimation de la valeur marchande des placements

Dans le cadre d'ententes d'options sur ses propriétés, la Société reçoit parfois des paiements en espèces et/ou des actions de la Société à l'origine de l'entente d'option. La Société établit la juste valeur de ces actions au moment de la réception des actions en utilisant le prix publié lorsque ces actions sont transigées sur un marché actif et à chaque date de clôture de l'exercice. Dans le cas où les actions ne sont pas transigées sur un marché actif, la Société établit la juste valeur en utilisant une technique d'évaluation.

##### Continuité d'exploitation

Pour évaluer si l'hypothèse de la continuité de l'exploitation est appropriée, la direction prend en compte toutes les informations dont elle dispose concernant l'avenir, qui s'étale au minimum, sans toutefois s'y limiter, sur douze mois à compter de la date de clôture de l'exercice. La direction évalue ses besoins en liquidités futurs en tenant compte des frais administratifs estimés et des obligations en lien avec les financements accreditifs passés. Elle fait une estimation au meilleur de ses connaissances sur les possibilités de financements à venir afin de conclure sur le caractère approprié de la base de la continuité de l'exploitation.

### 4 - Trésorerie et équivalents de trésorerie, fonds réservés à la prospection et à l'évaluation et placements

Au 31 décembre 2016, la trésorerie et équivalents de trésorerie inclut de l'encaisse dans un compte bancaire sans intérêt, dans des certificats de placements garantis, flexibles et rachetables en tout temps, portant différents taux d'intérêts. Au 31 décembre 2015, la trésorerie et équivalents de trésorerie se composent d'un compte bancaire sans intérêt.

	31 décembre 2016	31 décembre 2015
	\$	\$
Compte bancaire sans intérêt	229 803	341 672
Certificats de placement garantis, rachetables en tout temps 1 %	100 000	-
Certificats de placement garantis, rachetables en tout temps 0.95 %	1 400 000	-
Total	1 729 803	341 672

# RESSOURCES MINIÈRES RADISSON INC.

Notes complémentaires aux états financiers

31 décembre 2016 et 2015

(en dollars canadiens)

## 4 - Trésorerie et équivalents de trésorerie, fonds réservés à la prospection et à l'évaluation et placements (suite)

	31 décembre 2016	31 décembre 2015
	\$	\$
Encaisse	1 729 803	341 672
Moins : Fonds réservés à l'exploitation	(1 492 420)	(341 672)
Trésorerie et équivalents de trésorerie	237 383	-
	31 décembre 2016	31 décembre 2015
	\$	\$
<b>Placements disponibles à la vente</b>		
260 000 actions de Balmoral Resources Ltd, société publique (280 000 au 31 décembre 2015)	187 200	120 400

## 5 - Immobilisations corporelles

	31 décembre 2016		
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette
	\$	\$	\$
Équipement	8 158	7 288	870
Équipement informatique	21 390	18 450	2 940
	29 548	25 738	3 810
	31 décembre 2015		
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette
	\$	\$	\$
Équipement	8 158	6 971	1 187
Équipement informatique	21 390	17 374	4 016
	29 548	24 345	5 203

# RESSOURCES MINIÈRES RADISSON INC.

Notes complémentaires aux états financiers

31 décembre 2016 et 2015

(en dollars canadiens)

## 6 - Actifs de prospection et d'évaluation

	Solde au 31 décembre 2015	Augmentation	Crédits d'impôts	Solde au 31 décembre 2016
	\$	\$	\$	\$
Propriété minière :				
O'Brien <sup>(1)</sup>	162 739	-	-	162 739
Frais de prospection et d'évaluation reportés :				
O'Brien <sup>(1)</sup>	8 217 721	1 300 612	(150 323)	9 368 010
	<b>8 380 460</b>	<b>1 300 612</b>	<b>(150 323)</b>	<b>9 530 749</b>

	Solde au 31 décembre 2014	Augmentation	Radiation	Solde au 31 décembre 2015
	\$	\$	\$	\$
Propriétés minières :				
O'Brien	152 789	-	-	152 789
Kewagama	9 950	-	-	9 950
Lac Gouin	10 800	-	(10 800)	-
	173 539	-	(10 800)	162 739
Frais de prospection et d'évaluation reportés :				
O'Brien	5 531 420	257 933	-	5 789 353
Kewagama	2 231 606	196 762	-	2 428 368
Lac Gouin	79 212	-	(79 212)	-
	7 842 238	454 695	(79 212)	8 217 721
	<b>8 015 777</b>	<b>454 695</b>	<b>(90 012)</b>	<b>8 380 460</b>

<sup>(1)</sup> Les projets O'Brien et Kewagama sont maintenant désignés comme étant un seul projet puisque les claims miniers des deux projets sont contigus.

# RESSOURCES MINIÈRES RADISSON INC.

## Notes complémentaires aux états financiers

31 décembre 2016 et 2015

(en dollars canadiens)

### 6 - Actifs de prospection et d'évaluation (suite)

Évolution des frais de prospection et d'évaluation reportés :

	31 décembre 2016	31 décembre 2015
	\$	\$
Frais de prospection et d'évaluation :		
Experts-conseils et sous-traitants	460 387	377 165
Frais généraux d'exploration	78 903	14 235
Forage	707 872	63 295
Analyses	53 450	-
	<b>1 300 612</b>	454 695
Autres :		
Crédits d'impôts	(150 323)	-
Radiation de frais de prospection et d'évaluation reportés	-	(79 212)
Augmentation nette des frais de prospection et d'évaluation	<b>1 150 289</b>	375 483
Solde au début	<b>8 217 721</b>	7 842 238
Solde à la fin	<b>9 368 010</b>	8 217 721

### 7 - Impôts sur les bénéfices et impôts miniers

	31 décembre 2016	31 décembre 2015
	\$	\$
Impôts différés de l'exercice en cours	(11 892)	(126 437)
Total du recouvrement d'impôts sur les bénéfices et impôts miniers comptabilisés dans l'exercice	<b>(11 892)</b>	(126 437)

Le tableau suivant présente un rapprochement entre le résultat net et la charge d'impôts :

	31 décembre 2016	31 décembre 2015
	\$	\$
Perte avant impôts sur les bénéfices et impôts miniers	(567 610)	(682 722)
Taux d'impôts combinés statutaires	26,5 %	26,9 %
Recouvrement d'impôts et impôts miniers calculés au taux combiné	(150 417)	(183 652)
Variation des taux d'impôts différés	57 289	-
Dépense d'impôts différés relative aux actions accréditatives	381 167	169 438
Dépenses non déductibles et autres	20 843	15 603
Variation de la provision pour moins-value	(55 819)	54 276
Ajustement des exercices antérieurs	(1 681)	4 923
Expiration des pertes autres qu'en capital	109 524	77 857
Charge d'impôts et impôts miniers	<b>360 906</b>	138 445
Réduction du passif relatif à l'émission d'actions accréditatives (note 8)	(372 798)	(264 882)
Recouvrement d'impôts et impôts miniers liés aux activités poursuivies	<b>(11 892)</b>	(126 437)

# RESSOURCES MINIÈRES RADISSON INC.

## Notes complémentaires aux états financiers

31 décembre 2016 et 2015

(en dollars canadiens)

### 7 - Impôts sur les bénéfices et impôts miniers (suite)

Au 31 décembre 2016, la Société dispose des pertes aux fins fiscales suivantes pour réduire son revenu imposable au cours des prochains exercices. Ces pertes, dont l'effet n'a pas été comptabilisé aux états financiers, se détaillent comme suit par date d'échéance :

Pertes autres qu'en capital reportées disponibles aux fins fiscales :

	<u>Fédéral</u>	<u>Provincial</u>
	\$	\$
2026	537 649	453 443
2027	802 631	801 871
2028	809 059	809 059
2029	432 761	432 761
2030	444 186	444 186
2031	513 776	513 511
2032	342 673	342 673
2033	435 431	435 431
2034	436 526	436 526
2035	443 032	449 334
2036	599 489	599 489
	<b>5 797 213</b>	<b>5 718 284</b>

De plus, la Société dispose de pertes en capital de 450 576 \$ pouvant servir à réduire les gains en capital des exercices ultérieurs.

Solde d'impôts différés :

	31 décembre 2015	Comptabilisé en résultat net	Comptabilisé directement aux capitaux propres ou aux actifs	31 décembre 2016
	\$	\$	\$	\$
Différences temporelles				
Actifs d'impôts différés				
Pertes en capital et autres qu'en capital reportées	1 661 994	(22 408)	-	1 639 586
Frais d'émission d'actions	24 174	(21 751)	69 317	71 740
Immobilisations corporelles	64 308	(587)	-	63 721
Actifs financiers disponibles à la vente	19 590	(11 660)	-	7 930
	1 770 066	(56 406)	69 317	1 782 977
Moins provision pour moins-value	(1 705 757)	55 819	(69 317)	(1 719 255)
	64 309	(587)	-	63 722
Passifs d'impôts différés				
Actifs de prospection et d'évaluation	(2 729 913)	(360 319)	(5 220)	(3 095 452)
Passifs d'impôts différés	(2 665 604)	(360 906)	(5 220)	(3 031 730)

# RESSOURCES MINIÈRES RADISSON INC.

## Notes complémentaires aux états financiers

31 décembre 2016 et 2015

(en dollars canadiens)

### 7 - Impôts sur les bénéfices et impôts miniers (suite)

	31 décembre 2014	Comptabilisé en résultat net	Comptabilisé directement aux capitaux propres ou aux actifs	31 décembre 2015
	\$	\$	\$	\$
Différences temporelles				
Actifs d'impôts différés				
Pertes en capital et autres qu'en capital reportées	1 619 418	42 576	-	1 661 994
Frais d'émission d'actions	13 789	(12 403)	22 788	24 174
Immobilisations corporelles	63 795	513	-	64 308
Actifs financiers disponibles à la vente	(4 513)	24 103	-	19 590
	1 692 489	54 789	22 788	1 770 066
Moins provision pour moins-value	(1 628 693)	(54 276)	(22 788)	(1 705 757)
	63 796	513	-	64 309
Passifs d'impôts différés				
Actifs de prospection et d'évaluation	(2 590 955)	(138 958)	-	(2 729 913)
Passifs d'impôts différés	(2 527 159)	(138 445)	-	(2 665 604)

### 8 - Autre passif relatif à l'émission d'actions accréditives

	31 décembre 2016	31 décembre 2015
	\$	\$
Solde au début de l'exercice	181 440	264 882
Augmentation de l'exercice <sup>(1)</sup>	523 750	181 440
Réduction liée à l'engagement de dépenses d'exploration admissibles (note 7)	(372 798)	(264 882)
Solde à la fin de l'exercice	332 392	181 440

<sup>(1)</sup> Représente l'excédent du produit de l'émission d'actions accréditives sur la juste valeur marchande des actions émises. Plus de détails sont présentés à la note 9, section du capital-actions.

### 9 - Capital-actions

Autorisé :

Nombre illimité d'actions de catégorie A, avec droit de vote et participantes, sans valeur nominale

Nombre illimité d'actions de catégorie B, pouvant être émises en séries, dividende cumulatif ou non cumulatif au taux de base de la Banque du Canada au début de l'exercice majoré d'un pourcentage variant entre 1 et 5 %, non participantes, sans droit de vote, rachetables au gré de la Société au prix payé majoré de tout dividende déclaré sur ces actions, mais non encore payé, sans valeur nominale

# RESSOURCES MINIÈRES RADISSON INC.

## Notes complémentaires aux états financiers

31 décembre 2016 et 2015

(en dollars canadiens)

### 9 - Capital-actions (suite)

Les mouvements dans le capital-actions de la catégorie A de la Société se détaillent comme suit :

	31 décembre 2016		31 décembre 2015	
	Actions de catégorie A	Montant \$	Actions de catégorie A	Montant \$
Émis et payé				
Solde au début	88 361 196	32 794 822	81 815 003	32 093 621
Payées en argent <sup>(2)</sup>	7 800 068	1 084 968	4 187 693	515 855
Bons de souscription exercés <sup>(3)</sup>	384 616	69 231	1 062 500	127 500
Financement accréditif <sup>(4)</sup>	10 475 000	1 571 250	1 296 000	142 560
Frais d'émission	-	(261 573)	-	(84 714)
<b>Solde à la fin <sup>(1)</sup></b>	<b>107 020 880</b>	<b>35 258 698</b>	<b>88 361 196</b>	<b>32 794 822</b>

<sup>(1)</sup> Aucune action de catégorie A (37 500 en 2015) sont en mains tierces et ne peuvent être transférées, hypothéquées, nanties ou autrement aliénées sans le consentement de l'Autorité des marchés financiers et de la Bourse de croissance TSX.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2016 :

<sup>(2)</sup> Actions ordinaires de catégorie A

- En mai 2016, la Société a émis 2 683 402 unités à 0,15 \$ par unité pour un total de 402 510 \$. Chaque unité est composée de 1 action ordinaire et ½ bon de souscription. Ceci résulte en l'émission de 1 341 701 bons de souscription pour une juste valeur de 22 809 \$. Chaque bon de souscription permet au détenteur d'acquérir une action ordinaire au prix d'exercice de 0,20 \$ par action ordinaire et cela, pour une période de 18 mois. En relation avec ce financement, 170 338 bons de souscription ont été émis au courtier. Chaque bon de souscription du courtier permet au détenteur d'acquérir une action ordinaire au prix d'exercice de 0,15 \$ et cela, pour une période de 18 mois. La juste valeur des bons du courtier est estimée à 5 110 \$ et a été comptabilisée dans les frais d'émission. De plus, des frais d'émission d'actions d'un montant de 18 658 \$ sont liés à ce financement.
- En juin 2016, la Société a émis 1 816 666 unités à 0,15 \$ par unité pour un total de 272 500 \$. Chaque unité est composée de 1 action ordinaire et ½ bon de souscription. Ceci résulte en l'émission de 908 333 bons de souscription pour une juste valeur de 14 533 \$. Chaque bon de souscription permet au détenteur d'acquérir une action ordinaire au prix d'exercice de 0,20 \$ par action ordinaire et cela, pour une période de 18 mois. En relation avec ce financement, 144 667 bons de souscription ont été émis au courtier. Chaque bon de souscription du courtier permet au détenteur d'acquérir une action ordinaire au prix d'exercice de 0,15 \$ et cela, pour une période de 18 mois. La juste valeur des bons du courtier est estimée à 4 195 \$ et a été comptabilisée dans les frais d'émission. De plus, des frais d'émission d'actions d'un montant de 28 320 \$ sont liés à ce financement.
- En août 2016, la Société a émis 2 700 000 unités à 0,15 \$ par unité pour un total de 405 000 \$. Chaque unité est composée de 1 action ordinaire et ½ bon de souscription. Ceci résulte en l'émission de 1 350 000 bons de souscription pour une juste valeur de 40 500 \$. Chaque bon de souscription permet au détenteur d'acquérir une action ordinaire au prix d'exercice de 0,20 \$ par action ordinaire et cela, pour une période de 18 mois. En raison avec ce financement, 350 000 bons de souscription ont été émis au courtier. Chaque bon de souscription du courtier permet au détenteur d'acquérir une action ordinaire au prix d'exercice de 0,20 \$ et cela, pour une période de 18 mois. La juste valeur des bons du courtier est estimée à 10 500 \$ et a été comptabilisée dans les frais d'émission. De plus, des frais d'émission d'actions d'un montant de 21 911 \$ sont liés à ce financement.

# RESSOURCES MINIÈRES RADISSON INC.

## Notes complémentaires aux états financiers

31 décembre 2016 et 2015

(en dollars canadiens)

### 9 - Capital-actions (suite)

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2016 (suite) :

#### <sup>(2)</sup> Actions ordinaires de catégorie A (suite)

- En septembre 2016, la Société a émis 600 000 unités à 0,15 \$ par unité pour un total de 90 000 \$. Chaque unité est composée de 1 action ordinaire et ½ bon de souscription. Ceci résulte en l'émission de 300 000 bons de souscription pour une juste valeur de 7 200 \$. Chaque bon de souscription permet au détenteur d'acquérir une action ordinaire au prix d'exercice de 0,20 \$ par action ordinaire et cela, pour une période de 18 mois. En relation avec ce financement, 567 000 bons de souscription ont été émis au courtier. Chaque bon de souscription du courtier permet au détenteur d'acquérir une action ordinaire au prix d'exercice de 0,20 \$ et cela, pour une période de 18 mois. La juste valeur des bons du courtier est estimée à 13 608 \$ et a été comptabilisée dans les frais d'émission. De plus, des frais d'émission d'actions d'un montant de 8 075 \$ sont liés à ce financement.

#### <sup>(3)</sup> Bons de souscriptions

- En décembre 2016, 384 616 bons de souscription à 0,18 \$ reliés à un financement de 2015 ont été exercés par un fonds minier québécois pour un total de 69 231 \$.

#### <sup>(4)</sup> Actions accréditives

- En août 2016, la Société a émis 2 975 000 actions accréditives au montant de 0,20 \$ par action pour un total de 595 000 \$ (juste valeur marchande de 446 250 \$). Un montant de 148 750 \$ a été comptabilisé à titre « d'autre passif relatif à l'émission d'actions accréditives » (voir la note 8). Des frais d'émission d'actions de 38 696 \$ sont liés à ce financement.
- En septembre 2016, la Société a émis 7 500 000 actions accréditives au montant de 0,20 \$ par action pour un total de 1 500 000 \$ (juste valeur marchande de 1 125 000 \$). Un montant de 375 000 \$ a été comptabilisé à titre « d'autre passif relatif à l'émission d'actions accréditives » (voir la note 8). Des frais d'émission d'actions de 112 500 \$ sont liés à ce financement.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2015 :

#### <sup>(2)</sup> Actions ordinaires de catégorie A

- En août 2015, la Société a émis 3 418 461 unités à 0,13 \$ par unité pour un total de 444 400 \$. Chaque unité est composée de 1 action ordinaire et ½ bon de souscription. Ceci résulte en l'émission de 1 709 230 bons de souscription pour une juste valeur de 23 930 \$. Chaque bon de souscription permet au détenteur d'acquérir une action ordinaire au prix d'exercice de 0,18 \$ par action ordinaire et cela, pour une période de 18 mois. En relation avec ce financement, 273 477 bons de souscription ont été émis au courtier. Chaque bon de souscription du courtier permet au détenteur d'acquérir une action ordinaire au prix d'exercice de 0,13 \$ et cela, pour une période de 18 mois. La juste valeur des bons du courtier est estimée à 7 657 \$ et a été comptabilisée dans les frais d'émission. De plus, des frais d'émission d'actions d'un montant de 68 893 \$ sont liés à ce financement.
- En septembre 2015, la Société a émis 769 232 unités à 0,13 \$ par unité pour un total de 100 000 \$ au fonds minier québécois Sodémex II s.e.c. Chaque unité est composée de 1 action ordinaire et ½ bon de souscription. Ceci résulte en l'émission de 384 616 bons de souscription pour une juste valeur de 4 615 \$. Chaque bon de souscription permet au détenteur d'acquérir une action ordinaire au prix d'exercice de 0,18 \$ par action ordinaire et cela, pour une période de 18 mois. Des frais d'émission d'actions de 5 522 \$ sont liés à ce financement.

#### <sup>(3)</sup> Bons de souscriptions

- En mars 2015, 937 500 bons de souscription à 0,12 \$ reliés à un financement de 2013 ont été exercés par un fonds minier québécois pour un total de 112 500 \$.
- En août 2015, 125 000 bons de souscription à 0,12 \$ reliés à un financement de 2013 ont été exercés par un actionnaire de la Société pour un total de 15 000 \$.

# RESSOURCES MINIÈRES RADISSON INC.

## Notes complémentaires aux états financiers

31 décembre 2016 et 2015

(en dollars canadiens)

### 9 - Capital-actions (suite)

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2015 (suite) :

#### <sup>(4)</sup> Actions accréditatives

- En décembre 2015, la Société a émis 1 296 000 actions accréditatives au montant de 0,25 \$ par action pour un total de 324 000 \$ (juste valeur marchande de 142 560 \$). Un montant de 181 440 \$ a été comptabilisé à titre « d'autre passif relatif à l'émission d'actions accréditatives » (voir la note 8). Des frais d'émission d'actions de 2 642 \$ sont liés à ce financement.

#### a) Régime de protection des droits des actionnaires :

Le conseil d'administration de la Société a mis sur pied un régime de protection des droits des actionnaires (le Régime des droits) qui est entré en vigueur le 2 février 2009.

Le Régime des droits a été adopté pour assurer un traitement équitable à tous les actionnaires de Radisson advenant une offre publique d'achat des actions de classe A de la Société en circulation. Le Régime des droits permettra au conseil d'administration de Radisson (le Conseil) et aux actionnaires de disposer de plus de temps pour considérer toute offre publique d'achat non sollicitée. Le Régime des droits est destiné à décourager les offres publiques d'achat coercitives ou déloyales. Il donne aussi au Conseil le temps d'approfondir les possibilités de maximiser la valeur pour l'actionnaire. Toutefois, le Régime des droits n'est pas conçu pour prévenir les offres publiques d'achat inéquitables vis-à-vis les actionnaires de Radisson.

Le Régime des droits n'a pas été adopté en raison, ou en prévision, d'une proposition spécifique de prise de contrôle de Radisson. La Bourse de croissance TSX a approuvé le régime de protection conditionnellement à sa ratification et confirmation par les actionnaires dans les six mois suivant la date d'entrée en vigueur du Régime. La Société s'est conformée à cette exigence en obtenant l'approbation des actionnaires à l'assemblée générale annuelle tenue le 26 juin 2009. Le Régime des droits se terminait lors de la troisième rencontre annuelle des actionnaires suivant sa date d'entrée en vigueur. La Société a reconduit le régime de droits lors de la rencontre annuelle des actionnaires en 2015 pour une période supplémentaire de trois ans.

Conformément aux termes du Régime des droits, toute proposition qui satisfait certains critères destinés à protéger les intérêts de tous les actionnaires est considérée une « offre autorisée ». Une « offre autorisée » doit être faite à partir d'une circulaire d'offre publique d'achat préparée selon les lois sur les valeurs mobilières en vigueur et, en plus de certaines autres conditions, doit être valide pour une durée d'au moins 60 jours. Si, à la fin des 60 jours, au moins 50 % des actions de classe A en circulation, autres que celles détenues par l'offrant ou certains apparentés, ont été offertes, l'offrant peut prendre livraison des titres offerts et en payer le prix. Il doit aussi reconduire l'offre de 10 jours afin de permettre à d'autres actionnaires de soumettre leurs actions.

Les droits émis en vertu du Régime des droits pourront être exercés seulement lorsqu'une personne, et toute autre partie qui lui est reliée, acquiert ou annonce son intention d'acquérir 20 % ou plus d'actions de classe A de Radisson en circulation sans remplir les clauses prévues par l'« offre autorisée » du Régime des droits ou sans le consentement du Conseil. Au meilleur de la connaissance de Radisson, aucun actionnaire ou groupe d'actionnaires ne détient directement ou indirectement 20 % ou plus des actions de catégorie A de la Société. Lorsqu'une offre publique d'achat ne rencontre pas les critères de « l'offre autorisée » du Régime des droits, les droits émis par le Régime des droits autorisent les actionnaires à acheter des actions de classe A de Radisson à un prix réduit significativement par rapport au prix en cours.

#### b) Options d'achat d'actions de catégorie A :

Le 28 juin 2007, la Société a obtenu de l'Autorité des marchés financiers l'acceptation de la modification au régime d'options d'achat d'actions à prix fixe en faveur des administrateurs, dirigeants, employés et consultants. Un nombre de 6 millions d'actions de catégorie A a été réservé pour émission éventuelle en vertu du plan. Le prix de levée de chaque option correspond au cours des actions de la Société à la date de l'attribution des options et la durée maximale d'une nouvelle option est, depuis, de 5 ans. Sauf si le conseil d'administration en décide autrement, les options accordées en vertu du régime modifié deviennent acquises immédiatement.

# RESSOURCES MINIÈRES RADISSON INC.

## Notes complémentaires aux états financiers

31 décembre 2016 et 2015

(en dollars canadiens)

### 9 - Capital-actions (suite)

b) Options d'achat d'actions de catégorie A (suite) :

Un sommaire de la situation au 31 décembre 2016 et au 31 décembre 2015 est présenté ci-après :

Options :

	31 décembre 2016		31 décembre 2015	
	Nombre	Prix de levée moyen pondéré \$	Nombre	Prix de levée moyen pondéré \$
En cours au début de l'exercice	2 960 000	0,11	3 785 000	0,11
Octroyées - administrateurs et salariés	670 000	0,14	725 000	0,12
Expirées et annulées	(960 000)	0,12	(1 550 000)	0,12
En cours à la fin de l'exercice	2 670 000	0,11	2 960 000	0,11
Options pouvant être levées à la fin de l'exercice	2 670 000	0,11	2 960 000	0,11

Le tableau ci-après résume l'information relative aux options d'achat d'actions au 31 décembre 2016 :

Nombre d'options en circulation	Prix de levée \$	Durée de vie moyenne pondérée à courir (ans)	Nombre d'options pouvant être levées
670 000	0,14	4,4	670 000
375 000	0,13	3,4	375 000
1 625 000	0,10	1,4	1 625 000
2 670 000	0,11		2 670 000

Le tableau ci-après résume l'information relative aux options d'achat d'actions au 31 décembre 2015 :

Nombre d'options en circulation	Prix de levée \$	Durée de vie moyenne pondérée à courir (ans)	Nombre d'options pouvant être levées
525 000	0,13	4,4	525 000
500 000	0,12	0,5	500 000
1 935 000	0,10	2,5	1 935 000
2 960 000	0,11		2 960 000

La Société utilise la méthode basée sur la juste valeur pour comptabiliser les options d'achat d'actions consenties aux administrateurs, dirigeants, salariés et non-salariés. Par conséquent, la juste valeur des options à la date d'attribution est comptabilisée au résultat net de l'exercice et le crédit correspondant est comptabilisé aux réserves, durant la période d'acquisition des droits (laquelle varie d'une acquisition immédiate à trois ans). Lors de la levée de l'option, la valeur initialement attribuée aux réserves est transférée au capital-actions. La Société a octroyé 670 000 options d'achat d'actions à des directeurs et hauts dirigeants durant l'exercice terminé le 31 décembre 2016. Durant cette période, 960 000 options ont expiré.

# RESSOURCES MINIÈRES RADISSON INC.

## Notes complémentaires aux états financiers

31 décembre 2016 et 2015

(en dollars canadiens)

### 9 - Capital-actions (suite)

#### b) Options d'achat d'actions de catégorie A (suite) :

Le tableau suivant présente la rémunération et les paiements à base d'actions, la juste valeur moyenne pondérée à la date d'octroi et les hypothèses moyennes pondérées qui ont été utilisées pour calculer la charge de rémunération et paiements à base d'actions en utilisant le modèle d'évaluation du prix des options Black & Scholes :

	Exercice clos le 31 décembre 2016	Exercice clos le 31 décembre 2015
Rémunération et paiements à base d'actions	42 370 \$	41 650 \$
Volatilité prévue <sup>(1)</sup>	51 %	47 %
Taux d'intérêt sans risque	0,72 %	1,01 %
Taux annuel des dividendes	0 %	0 %
Durée estimative	5 ans	5 ans
Juste valeur moyenne pondérée à la date d'octroi	0,06 \$	0,06 \$

<sup>(1)</sup> La volatilité prévue est basée sur la volatilité historique du prix de l'action de la Société.

#### c) Bons de souscription :

	31 décembre 2016		31 décembre 2015	
	Nombre	Prix de levée moyen pondéré \$	Nombre	Prix de levée moyen pondéré \$
En cours au début de l'exercice	2 367 323	0,18	1 875 000	0,12
Octroyés	5 132 039	0,20	2 367 323	0,18
Échus	-	-	(812 500)	0,12
Exercés	(384 616)	0,18	(1 062 500)	0,12
En cours à la fin de l'exercice	7 114 746	0,19	2 367 323	0,18

Au 31 décembre 2016, il y avait 7 114 746 bons de souscription qui se détaillaient comme suit :

Prix de levée \$	Nombre de bons en circulation	Date d'échéance
0,18	1 709 230	Février 2017
0,13	273 477	Février 2017
0,20	1 341 701	Novembre 2017
0,15	170 338	Novembre 2017
0,20	908 333	Décembre 2017
0,15	144 667	Décembre 2017
0,20	1 700 000	Février 2018
0,20	867 000	Mars 2018

# RESSOURCES MINIÈRES RADISSON INC.

## Notes complémentaires aux états financiers

31 décembre 2016 et 2015

(en dollars canadiens)

### 9 - Capital-actions (suite)

c) Bons de souscription (suite) :

Au 31 décembre 2015, il y avait 2 367 323 bons de souscription qui se détaillaient comme suit :

Prix de levée	Nombre de bons en circulation	Date d'échéance
\$		
0,18	1 709 230	Février 2017
0,13	273 477	Février 2017
0,18	384 616	Mars 2017

Le tableau suivant présente les hypothèses moyennes pondérées qui ont été utilisées pour calculer la juste valeur des bons de souscription octroyés au cours de l'exercice en utilisant le modèle d'évaluation Black & Scholes :

	Exercice clos le 31 décembre 2016	Exercice clos le 31 décembre 2015
Valeur des bons de souscription	118 455 \$	36 202 \$
Volatilité prévue <sup>(1)</sup>	48 %	42 %
Taux d'intérêts sans risque	0,55 %	0,42%
Taux annuel des dividendes	0 %	0 %
Durée estimative	1,5 ans	1,5 ans

<sup>(1)</sup> La volatilité prévue est basée sur la volatilité historique du prix de l'action de la Société.

### 10 - Perte nette par action de base et diluée

	31 décembre 2016	31 décembre 2015
Perte nette de l'exercice	(555 718) \$	(556 285) \$
Nombre pondéré d'actions ordinaires	95 598 424	84 081 173
Perte de base par action	(0,006) \$	(0,007) \$

La perte diluée par action est égale à la perte de base par action, car l'effet des options et des bons de souscription est antidilutif.

# RESSOURCES MINIÈRES RADISSON INC.

## Notes complémentaires aux états financiers

31 décembre 2016 et 2015

(en dollars canadiens)

### 11 - Fonds réservés à la prospection et à l'évaluation

	31 décembre 2016	31 décembre 2015
	\$	\$
Fonds obtenus de financements accréditifs durant l'exercice	2 095 000	324 000
Moins : Frais de prospection et d'évaluation reportés relatifs aux financements accréditifs de l'exercice	(765 434)	-
Plus : Frais de prospection et d'évaluation reportés inclus dans les créditeurs et charges à payer	162 854	88 190
Fonds réservés à la prospection et à l'évaluation requis	1 492 420	412 190
Moins : Fonds utilisés pour les frais d'administration courants <sup>(a)</sup>	-	(70 518)
Fonds réservés à la prospection et à l'évaluation présentés à l'état de la situation financière	1 492 420	341 672

La Société obtient des fonds pour financer ses travaux de prospection et d'évaluation par l'émission d'actions accréditives qui oblige la Société à dépenser les fonds obtenus en dépenses d'exploration admissibles. Ces fonds, qui ne sont pas disponibles à des fins d'exploitation courante, sont présentés à l'état de la situation financière comme fonds réservés à la prospection et à l'évaluation.

<sup>(a)</sup> Au 31 décembre 2016, la Société a utilisé un montant de 0 \$ (70 518 \$ au 31 décembre 2015) pour les frais d'administration courants de la Société. Ce montant était réservé à la prospection et à l'évaluation en vertu des financements accréditifs.

### 12 - Informations relatives aux parties liées

#### Opérations entre parties liées

Au cours de l'exercice 2016, la Société a effectué les transactions suivantes avec des dirigeants, des administrateurs, des sociétés appartenant aux administrateurs ainsi qu'avec une partie liée au président et chef de la direction.

	31 décembre 2016	31 décembre 2015
	\$	\$
Papeterie et dépenses de bureau	1 696	3 162
Intérêts et frais bancaires	325	855
Frais généraux d'exploration	21 383	16 548
	23 404	20 565

En avril 2016, la Société a reçu des prêts à court terme de la part de deux administrateurs pour un montant total de 52 000 \$. Les prêts consistent en des billets à terme portant un taux d'intérêt annuel de 6 %. Les prêts ont été remboursés le 3 juin 2016. À la date de remboursement des prêts, des intérêts totaux de 325 \$ ont été payés aux administrateurs.

Ces opérations ont eu lieu dans le cours normal des activités de la Société et sont mesurées en fonction de leur valeur d'échange, qui est le montant de la contrepartie établie et acceptée par les parties liées. Le solde à payer relativement à ces opérations s'élève à 1 500 \$ au 31 décembre 2016 (16 548 \$ au 31 décembre 2015).

# RESSOURCES MINIÈRES RADISSON INC.

## Notes complémentaires aux états financiers

31 décembre 2016 et 2015

(en dollars canadiens)

### 12 - Informations relatives aux parties liées (suite)

#### Opérations entre parties liées (suite)

##### Rémunération des principaux dirigeants

La rémunération payée ou payable aux principaux dirigeants (le président, le vice-président et chef des finances, le directeur des finances ainsi que les administrateurs) est la suivante :

	31 décembre 2016	31 décembre 2015
	\$	\$
Salaires et charges au titre des avantages du personnel	66 995	89 654
Experts-conseils et sous-traitants inclus dans les frais de prospection et d'évaluation	3 500	12 750
Experts et sous-traitants	149 500	73 500
Rémunération à base d'actions	42 370	38 950
	<b>262 365</b>	<b>214 854</b>

### 13 - Engagements

Propriétés situées au Québec

Propriétés O'Brien :

Le 15 mars 1999, une convention d'achat et de vente, selon laquelle la Société a acheté les propriétés O'Brien et Kewagama (maintenant regroupé sous O'Brien), a été signée entre la Société, Breakwater Resources Inc. et 3064077 Canada inc., filiale de Breakwater Resources Inc. Grâce à cette transaction, la Société a acquis tous les droits sur les deux propriétés incluant toutes les infrastructures en place.

En contrepartie, la Société s'est engagée à payer un montant comptant de 1 000 000 \$ au moment de la mise en production commerciale, déduction faite des dépenses qui pourraient être engagées pour effectuer la restauration des parcs à résidus.

Une redevance de 2 % des produits nets d'affinage est payable à une tierce partie sur la propriété Kewagama, advenant une mise en production commerciale sur cette propriété.

Propriété Lac Gouin :

Le 29 juillet 2013, la Société a conclu une entente avec des prospecteurs indépendants pour l'acquisition de la propriété minière « Lac Gouin SSO », Lac St-Jean, Québec. En contrepartie, la Société a versé 9 000 \$ en espèces et a émis 30 000 actions de catégorie A pour une valeur de 1 800 \$. L'entente prévoit une redevance de 1 % des *Net Mineral Royalty* (« NMR »), advenant la mise en production commerciale de cette propriété. Ce 1 % NMR sera automatiquement converti en 2 % du produit de la vente de la propriété si la propriété est vendue par la Société à un producteur de phosphate.

# RESSOURCES MINIÈRES RADISSON INC.

## Notes complémentaires aux états financiers

31 décembre 2016 et 2015

(en dollars canadiens)

### 14 - Autres éléments d'information

	31 décembre 2016	31 décembre 2015
	\$	\$
Variation des éléments hors-caisse du fonds de roulement :		
Taxes gouvernementales à recevoir et impôts miniers à recevoir	(74 278)	705
Frais payés d'avance	10 363	12 929
Créditeurs et charges à payer	72 366	(13 105)
	8 451	529
Activités d'investissement sans effet sur la trésorerie :		
Dépenses de prospection et d'évaluation inclus dans les créditeurs et charges à payer	162 854	88 190

### 15 - Objectifs et politiques en matière de gestion des risques liés aux instruments financiers

a) Les activités de la Société sont exposées à divers risques liés aux instruments financiers : le risque de taux d'intérêt, le risque de change, le risque de crédit, le risque de liquidités et le risque de marché des actions.

i) Risque de taux d'intérêt :

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur des flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctue en raison des variations des taux d'intérêt du marché. Les actifs et passifs financiers ne sont pas exposés au risque de taux d'intérêt étant donné qu'ils ne portent pas intérêt. La Société n'est donc pas exposée au risque du taux d'intérêt.

ii) Risque de change :

La Société n'est pas exposée à des fluctuations monétaires, car la plupart des transactions se produisent en dollars canadiens.

iii) Risque de crédit :

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'autre partie à subir une perte financière. Les fonds réservés à la prospection et à l'évaluation et les autres débiteurs sont les principaux instruments financiers de la Société qui sont potentiellement assujettis au risque de crédit. De plus, comme la majorité des comptes débiteurs le sont auprès des gouvernements provincial et fédéral sous forme de crédits de taxes à la consommation et d'aide gouvernementale, le risque de crédit est minime.

iv) Risque de liquidités :

Le risque de liquidités est le risque que la Société éprouve des difficultés à honorer ses engagements liés à des passifs financiers. La Société surveille le solde de sa trésorerie et ses équivalents de trésorerie et ses flux de trésorerie pour être en mesure de respecter ses engagements. L'échéance contractuelle des passifs financiers est inférieure à un an. Se référer à la note 1 pour plus d'informations sur le risque de liquidité.

# RESSOURCES MINIÈRES RADISSON INC.

## Notes complémentaires aux états financiers

31 décembre 2016 et 2015

(en dollars canadiens)

### 15 - Objectifs et politiques en matière de gestion des risques liés aux instruments financiers (suite)

- a) Les activités de la Société sont exposées à divers risques liés aux instruments financiers : le risque de taux d'intérêt, le risque de change, le risque de crédit, le risque de liquidités et le risque de marché des actions (suite) :

- v) Risque du marché des actions :

Le risque du marché des actions s'entend de l'effet potentiel que peuvent avoir sur le résultat de la Société les variations des cours des titres individuels ou les variations générales du marché. La Société surveille de près les tendances générales sur les marchés des actions et les variations des titres individuels de ses placements et établit les meilleures mesures à prendre dans les circonstances.

La Société détient actuellement des placements dans une entreprise qui sont assujettis aux fluctuations de la juste valeur qui découlent des changements dans le secteur minier canadien et les marchés des actions. Les placements en actions sont évalués à la juste valeur selon leur prix à la cote qui s'établit actuellement à 187 200 \$ (120 400 \$ au 31 décembre 2015).

- b) Juste valeur :

La juste valeur estimative est établie à la date de l'état de la situation financière en fonction de l'information pertinente sur le marché et d'autres renseignements sur les instruments financiers.

La juste valeur de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, des fonds réservés à la prospection et à l'évaluation, des débiteurs et des créditeurs et charges à payer correspond approximativement à la juste valeur en raison de l'échéance à court terme.

- c) Hiérarchie des évaluations à la juste valeur :

Les instruments financiers comptabilisés à la juste valeur à l'état de la situation financière sont classés selon une hiérarchie qui reflète l'importance des données utilisées pour effectuer les évaluations. La hiérarchie des évaluations à la juste valeur se compose des niveaux suivants :

- Niveau 1 : évaluation fondée sur les prix (non rajustés) cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou passifs identiques;
- Niveau 2 : techniques d'évaluation fondées sur des données autres que les prix cotés visés au niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif, directement (à savoir des prix) ou indirectement (à savoir des dérivés de prix);
- Niveau 3 : techniques d'évaluation fondées sur une part importante de données relatives à l'actif ou au passif qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables (données non observables).

La hiérarchie qui s'applique dans le cadre de la détermination de la juste valeur exige l'utilisation de données observables sur le marché chaque fois que de telles données existent. Un instrument financier est classé au niveau le plus bas de la hiérarchie pour lequel une donnée importante a été prise en compte dans l'évaluation de la juste valeur.

Les placements sont les seuls instruments financiers comptabilisés à la juste valeur à l'état de la situation financière et ils sont classés selon la hiérarchie d'évaluation de niveau 1.

Au cours des exercices clos le 31 décembre 2016 et 31 décembre 2015, il y a eu un transfert entre les niveaux 1 et 2 pour les placements puisque le marché est considéré comme étant actif.

# RESSOURCES MINIÈRES RADISSON INC.

## Notes complémentaires aux états financiers

31 décembre 2016 et 2015

(en dollars canadiens)

### 16 - Informations à fournir concernant le capital

Les objectifs de gestion du capital de la Société consistent à :

- Maintenir et sauvegarder son capital en vue de continuer l'avancement et le développement des propriétés existantes et acquérir, explorer et développer d'autres propriétés minières de métaux précieux et de base;
- Investir l'encaisse disponible dans des instruments financiers très liquides et peu risqués provenant d'émetteurs de qualité, de façon à minimiser le risque de perte de capital;
- Obtenir le financement nécessaire, lorsque requis, pour compléter l'exploration et le développement de ses propriétés.

La Société considère les éléments inclus dans les capitaux propres comme constituant son capital. La Société n'est assujettie à aucune exigence en matière de capital de la part d'organismes de réglementation. La Société gère la structure de son capital et l'ajuste selon le niveau des fonds nécessaires à la gestion de ses opérations, en fonction de l'évolution des conditions économiques et selon le risque des actifs sous-jacents, en particulier en ce qui concerne les résultats d'exploration des propriétés dans lesquelles la Société détient un intérêt. Afin de faciliter la gestion de son capital et le développement de ses propriétés minières, la Société prépare des budgets de dépenses annuelles, qui sont mis à jour lorsque nécessaire, et qui sont révisés et approuvés par le conseil d'administration de la Société. De plus, la Société peut émettre de nouvelles actions, contracter de nouveaux emprunts, conclure des ententes d'options sur ses propriétés minières en contrepartie de liquidités et/ou d'engagements d'exploration de la part de partenaires, faire des ententes de coparticipation ou disposer de certains actifs. La politique d'investissement de la Société est de déposer ses liquidités dans des comptes portant intérêts provenant d'institutions financières reconnues afin de maximiser les liquidités. Dans le but de maximiser les efforts de développement en cours, la Société ne verse pas de dividendes. Malgré les risques décrits à la note 1, la Société prévoit continuer de recueillir des fonds, lorsque requis, afin de continuer à répondre à ses objectifs de gestion du capital.

### 17 - Événement postérieur à la date de clôture

Le 13 février 2017, deux institutions financières ont exercé un total de 273 477 bons de souscription à un prix d'exercice de 0,13 \$ pour un produit total de 35 552 \$. Ces bons de souscription avaient émis le 14 août 2015 et venaient à échéance le 13 février 2017.